



EXPERIMENTATION UNIVERSITARISATION DE LA FORMATION DES CADRES DE SANTE



Nos progrès, c'est pour la vie

Soins et formation, une dynamique au service du patient – Janvier 2023



2

CADRAGE DE L'EXPÉRIMENTATION

Durée : 4 ans (fin : année universitaire 2025-2026)

Portage : Université de Lille

=> en partenariat avec :

- l'Université Polytechnique Hauts-de-France (Université de Valenciennes)
- l'Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS) du CHU de Lille

Deux composantes universitaires engagées :

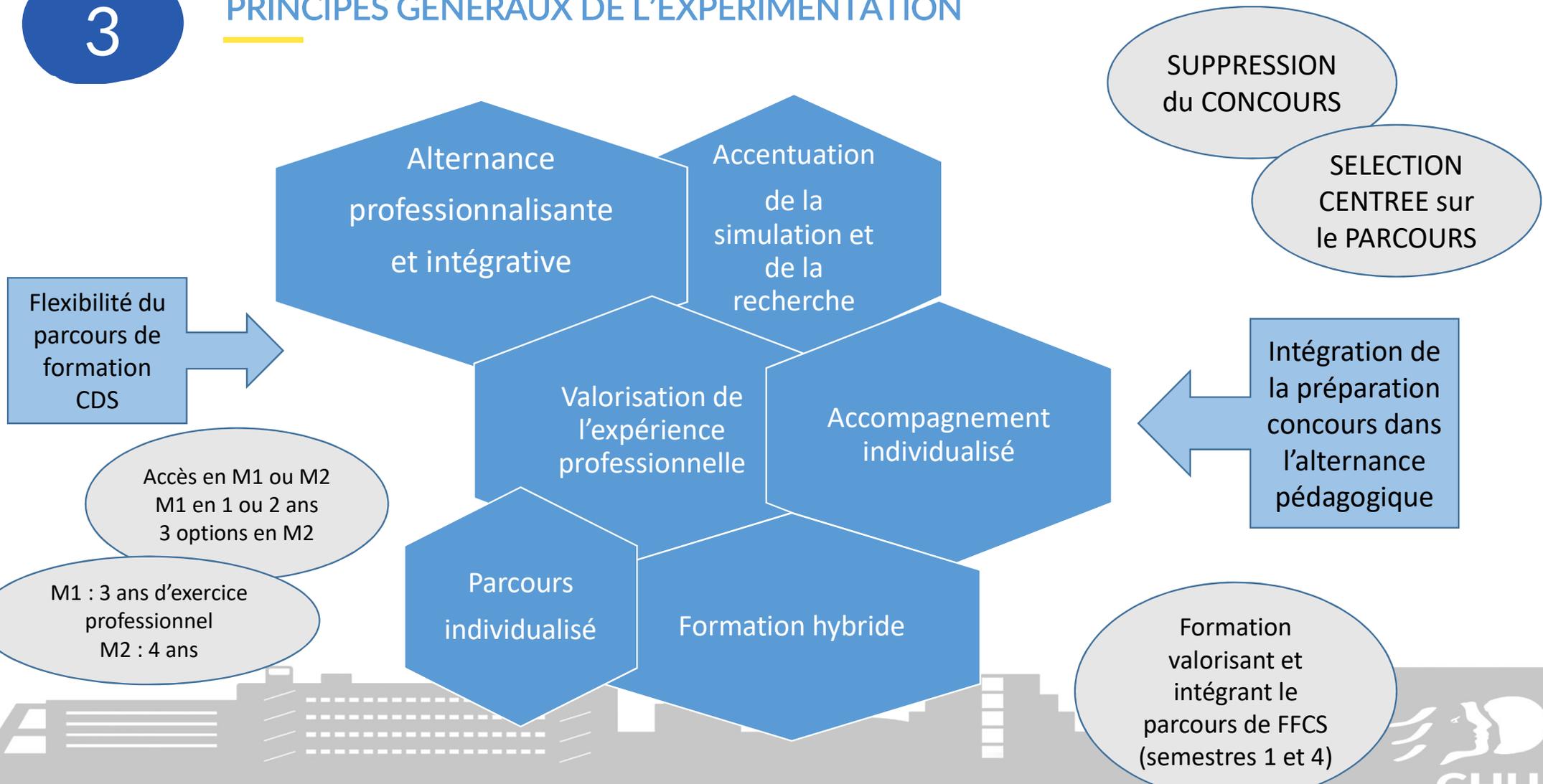
=> l'UFR3S - faculté d'ingénierie et management de la santé (ILIS)

=> la faculté PsySEF (Sciences de l'Education et de la Formation)

ACQUISITION D'UNE DOUBLE DIPLOMATION : Diplôme Cadre de santé et Master

3

PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L'EXPÉRIMENTATION



4

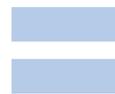
PRINCIPES D'ALTERNANCE PEDAGOGIQUE

Master 1

3 semaines de théorie



18 semaines d'exercice dans son institution (FFCS)



Semestre 1

12 semaines fondamentaux théoriques



7 Semaines de stages + 1 semaine de congés

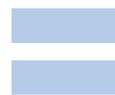


Semestre 2

12 semaines option : ILIS, SEF ou MUESS



8 Semaines de stages en lien avec l'option



Semestre 3

5 semaines de recherche et mémoire



16 semaines d'exercice dans son institution (FFCS / futur poste)



Semestre 4

48 semaines de formation

Enseignements mutualisés entre l'IFCS et les 2 composantes de l'université de Lille

Enseignements mutualisés entre l'IFCS et les 2 partenaires universitaires

5

SÉLECTION : DATES

Clôture des inscriptions :
le 8 mars 2024

Date limite de dépôt du dossier professionnel :
le 29 mars 2024

Entretien entre
le 13, 14 et 15
mai 2024

Résultat
le 21 mai 2024
à 14h

6

CONDITIONS D'ACCÈS ADMINISTRATIVES

	M1	M2
IFCS	<p>3 ans d'exercice professionnel à temps plein dans l'un des 14 métiers paramédicaux autorisés.</p> <p>Implication et engagement dans des missions transversales et institutionnelles fortement souhaités.</p>	<p>4 années d'exercice professionnel à temps plein dans l'un des 14 métiers paramédicaux autorisés, les infirmiers d'encadrement de sapeurs-pompiers. Expérience de faisant fonction fortement souhaitée.</p>
MASTER	<p>Licences en sciences humaines ou sociales et tout titre ou diplôme de niveau bac + 3 ou une VAPP (expérience professionnelle significative dans un des domaines suivants : le management, la formation, la qualité/santé) => procédure universitaire</p>	<p>Avoir validé la première année de master ou avoir une maîtrise en sciences humaines et sociales, en santé, en management</p> <p>Possibilité d'accès par le biais d'une VAPP (expérience professionnelle significative dans un des domaines suivants : le management, la formation, la qualité/santé) => procédure universitaire</p>

7

SÉLECTION : DOSSIER PROFESSIONNEL

Dossier Master 1 (maximum 10 pages)

- CV
- **Lettre de motivation** avec analyse du parcours professionnel (2 pages maxi)
- **Dernière appréciation du N+1**
- **Projet professionnel** (3 à 5 pages) : valorisant l'expérience professionnelle avec l'analyse d'une pratique professionnelle soit au regard d'une mission transversale, soit d'une mission de cadre de santé

**3 exemplaires papier +
1 seul fichier PDF
regroupant tous les
éléments du dossier**

**Enregistré comme suit :
NOM (de naissance)-
PRENOM**

**A envoyer par mail à
l'adresse :
IFCS@CHU-LILLE.FR**

Dossier Master 2 (maximum 19 pages)

- CV
- **Lettre de motivation** (2 pages maxi)
- **Dernière appréciation du N+1**
- **Relevé de note du Master 1 et / ou Master 2**
- **Projet professionnel** (6 pages) valorisant l'expérience professionnelle et comprenant l'analyse d'une pratique professionnelle en lien avec l'exercice de cadre de santé : management, conduite de projet de service ou de formation, gestion RH, conception d'enseignements : UE, FC
- **Projet personnel professionnel de recherche** (6 pages) : constat, exploration, problématisation. Le projet est réalisé en fonction du choix du master réalisé par le candidat.

NB : la thématique de l'analyse de la pratique professionnelle peut être utilisée pour le projet personnel professionnel de recherche

Dépôt ou envoi du **dossier professionnel**

jusqu'au 29 mars 2024 (cachet de la poste faisant foi)

⚠ Les DROM COM prévoir une semaine d'acheminement

8

SÉLECTION : ENTRETIEN

Membres du jury :
 1 universitaire
 1 représentant de l'IFCS
 1 représentant d'un
 établissement de santé,
 d'un établissement
 médico-social ou une
 structure de formation

Environ 20'

A distance pour
 les candidats
 hors région

Affichage des
 résultats à l'IGR et
 sur le site internet
 de l'IFCS

Entretien de sélection
 entre le 13, le 14 et le 15 mai 2024

Résultat
 le 21 mai 2024
 à 14h

Réception de la
 convocation par mail entre
 le 17 et le 19 avril 2024

Test de connexion
 pour les candidats
 hors région et
 DROM-COM

Courrier aux admis
 et non-admis

9

DE L'ADMISSION A L'ENTRÉE EN FORMATION

Admission prononcée
en M1 ou M2

Courrier de
confirmation d'entrée
en formation à
envoyer à l'IFCS

Rentrée M1
le 2 septembre 2024
Rentrée M2
le 9 septembre 2024

10

LE CHOIX ENTRE 3 MASTERS

- MASTER mention « **Management sectoriel, parcours Cadre du secteur sanitaire et médico-social** » délivré par l'Université de Lille - UFR3S - Faculté Lilloise d'Ingénierie et Management de la Santé (ILIS)
- MASTER mention « **Sciences de l'Education et de la Formation, parcours Ingénierie de la formation - Gestion Ressources Humaines - Recherche formation Adultes** » délivré par l'Université de Lille - Faculté PsySEF (SEF : Sciences de l'Education et de la Formation)
- MASTER « **Management et Administration des Entreprises, parcours Management des unités et équipes en structures de santé (MUESS)** » délivré par l'université Polytechnique des Hauts-De-France de Valenciennes – Ecole Universitaire de Management (Institut d'Administration des entreprises)

11

www.ifcs.chu-lille.fr



ifcs@chu-lille.fr